

Skills Analysis and Employee Development Planning France

1. Champ d'application

- Après s'être entretenu avec les représentants du Client désignés d'un commun accord, Sun définit, en fonction des informations fournies par le Client, les niveaux et les profils de compétences spécifiques du personnel, gère les évaluations des compétences en ligne, identifie les lacunes et recommande au Client des formations adéquates.

2. Tâches et produits livrables

- **Entretiens avec le Client.** Un conseiller en services de formation Sun prend rendez-vous avec les représentants du Client, désignés par le Client et par Sun, afin de définir ensemble les profils de compétences à évaluer. Sun met en œuvre des évaluations des compétences en ligne et élabore des profils spécifiques au Client, puis détermine les aptitudes du personnel à répondre aux profils demandés. Le nombre de profils et d'évaluations des compétences développés par Sun est stipulé dans la confirmation du bon de commande ou, en son absence, dans le devis établi par Sun.
- **Service d'évaluation des compétences.** Les évaluations des compétences sont accessibles aux employés désignés par le Client pendant une durée de cinq (5) jours à compter de la notification de mise à disposition des évaluations communiquée par Sun. Le nombre d'employés du Client autorisés à accéder à ces évaluations en ligne est stipulé dans la confirmation du bon de commande ou, en son absence, dans le devis établi par Sun.
- **Méthode d'évaluation des compétences.** Les évaluations des compétences sont gérées en ligne par le biais d'un navigateur Java.
- **Rapport.** Dans les vingt (20) jours ouvrés à compter de la réception de toutes les évaluations terminées, Sun fournit au Client des rapports d'évaluation individuelle et un rapport d'évaluation collective des employés déterminant les aptitudes de ces derniers à répondre aux profils demandés, puis recommande au Client les formations adéquates pour pallier les éventuelles lacunes de son personnel.

3. Responsabilités du Client

- Conformément aux exigences de Sun, le Client doit assigner un chef de projet capable d'assurer la gestion et la direction du personnel ainsi que le bon déroulement du contrôle des modifications, et de fournir toutes les informations et les ressources nécessaires à Sun en tant qu'interlocuteur principal de Sun dans le cadre de la prestation susmentionnée.
- Toutes les informations doivent être fournies par écrit dans un délai de sept (7) jours à compter de la demande de Sun, et toute autre ressource doit être mise à disposition de Sun en temps utile afin que la prestation se déroule conformément à la présente liste de services. Si aucune information ou ressource n'est fournie dans le délai imparti, Sun n'a plus l'obligation de réaliser lesdits services et décide lui-même du nouveau délai de réalisation dans l'éventualité d'une mise à disposition tardive des éléments requis.
- Le Client doit respecter les lois en vigueur quant à la collecte et à l'utilisation des données conformément à la présente liste de services. Le Client consent à Sun le droit d'utiliser et de traiter les données fournies et déclare avoir obtenu le consentement préalable de toutes les personnes concernées par lesdites données.

4. Hypothèses et dépendances

La prestation du Service par Sun est soumise aux hypothèses suivantes, ainsi qu'à toute autre condition mentionnée dans la liste de services. Sun se réserve le droit de modifier le prix, le champ d'application ou le calendrier de la prestation du Service, dans l'éventualité où l'une des hypothèses s'avère inexacte ou incomplète, ou si le Client n'assume pas l'une des responsabilités susmentionnées :

- Un chef de projet Sun se charge de coordonner les activités de gestion du projet avec le Chef de projet désigné par le Client. Le chef de projet Sun est en priorité responsable de la coordination des activités liées à la prestation du Service. Il s'occupe notamment de planifier les ressources et de vérifier que les tâches et produits livrables entrent dans le champ d'application du Service et constitue le premier interlocuteur du Client chez Sun pour toute question relative au Service.
- Les employés du Client chargés d'assister le personnel de Sun doivent être adéquatement formés et compétents dans leurs domaines respectifs.
- Le Service est fourni pendant les horaires de travail habituels de Sun, à l'exception des jours fériés.
- Le calendrier du Service élaboré par Sun constitue la meilleure planification possible au vu des informations en sa possession. La durée réelle du Service peut varier.
- Le cas échéant, Sun peut faire appel à des sous-traitants dans le cadre de la prestation du Service.
- Le Service prend effet à la date convenue entre Sun et le Client.
- La réception de la livraison par le Client sous-entend l'acceptation des prestations livrables décrites dans la présente liste de services.
- En raison des éventuelles informations confidentielles qu'elles contiennent, les prestations livrables par Sun sont assujetties aux modalités d'utilisation et de non-divulgaration mentionnées dans le contrat de service délivré au Client ainsi que dans toute licence additionnelle accompagnant lesdites prestations.
- Les frais engagés pour la prestation du Service ne sont pas remboursables et correspondent à la tarification de Sun en vigueur au moment de la commande. Sun peut interrompre la prestation du Service dans le but d'éviter un dépassement du budget accepté par le Client, en veillant, dans la mesure du possible, à en informer le Client au préalable et à fournir l'ensemble des prestations livrables au Client indifféremment de leur état d'avancement.
- Si Sun et le Client considèrent qu'une visite sur site s'avère nécessaire, le Client doit prendre en charge les frais de déplacement et de logement occasionnés.
- Le Client reconnaît et accepte que le Service, y compris les prestations livrables et les informations issues de l'exercice du Service par Sun, n'est pas conçu, ni prévu pour l'évaluation de ses employés, sous quelque forme qu'elle soit, incluant, entre autres, la sélection, la promotion, le maintien ou la compensation du personnel.

5. Contrôle des modifications

Les objectifs du contrôle des modifications ("Contrôle des modifications") se définissent comme suit :

- Évaluer l'incidence des modifications apportées au champ d'application, concernant le calendrier, les ressources et le coût du projet.
- Offrir un moyen officiel d'approbation des modifications pouvant être apportées à la présente liste de services.

- Évaluer l'incidence des modifications.
- Consigner toutes les modifications à apporter aux ressources pédagogiques du projet relatives à la liste de services.

Si le Client souhaite modifier une ressource entrant dans le champ d'application de la liste de services, ce changement ("Changement") relève de l'appréciation exclusive de Sun et doit s'effectuer selon la procédure indiquée ci-après :

Si le Changement est considéré de type matériel, le formulaire standard de demande de modification (le "Formulaire") doit être dûment rempli par Sun et envoyé au Client. Avant que Sun ne procède au Changement, Sun et le Client doivent donner leur accord écrit eu égard au Changement décrit dans le Formulaire, notamment sur l'incidence des modifications apportées au champ d'application, concernant le calendrier, les ressources et le coût du Service. Une fois le Changement accepté par le Client, celui-ci doit signer et renvoyer le Formulaire à Sun, puis modifier son bon de commande afin d'y inclure les frais supplémentaires liés au Changement ou fournir toute autre garantie de paiement requise par Sun. L'acceptation du Changement tel qu'il est décrit dans le Formulaire entraîne la modification du Service que Sun s'engage à fournir conformément à la présente liste de services. En cas de désaccord du Client vis-à-vis de tout changement ayant une incidence sur le calendrier, les ressources ou les tarifs, les parties doivent remplir leurs obligations quant au Service, conformément à la liste de services.

Ce Service est soumis au contrat de services existant conclu entre Sun et le Client et régissant la livraison des Services. S'il n'existe pas de contrat de services régissant la livraison des Services entre Sun et le Client, la livraison des Services par Sun est soumise aux termes disponibles à l'adresse www.sun.com/sales/salesterms. La présente Liste de services ou SOW ne constitue pas une offre de la part de Sun. Sauf indication contraire, les Services décrits ci-dessus ne sont proposés que dans le pays susmentionné, dans les limites de leur disponibilité. Toute mention du « Client » dans cette Liste de services pourra recevoir les Services.

Dernière révision : Janvier 2009